

Assemblée générale ordinaire
Lundi 18 février 2019
Hôtel de Ville, Sierre

Procès-verbal

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire
2. Election des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 février 2018
4. Rapports annuels du président et du comité
5. Présentation des nouveaux membres
6. Comptes annuels 2018
 - présentation
 - rapport des vérificateurs
 - vote et décharge
7. Budget 2019
 - présentation
 - vote
8. Elections statutaires
 - du comité
 - des délégués
 - du président
 - de la commission déontologique
 - des vérificateurs des comptes
9. Propositions individuelles
10. Divers
11. Clôture de l'Assemblée générale ordinaire

1. Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire

Liste des présences

Comité cantonal

Présents :	Sébastien Gattlen	président
	Philippe Germanier	membre
	Pascal Bridy	membre
	Daniel Ressnig	membre

Excusée : Romy Hintz secrétaire
(remplacée par Francine Clavien)

Membres

Présents : 37 membres

Selon la liste déposée au secrétariat.

Le président de physiovalais-wallis, Sébastien Gattlen, ouvre l'Assemblée générale ordinaire et souhaite aux membres présents une cordiale bienvenue.

Il excuse l'absence de deux délégués Denise Foinant-Rytz et Brandon N'djoli.

Le président propose ensuite de modifier l'ordre du jour prévu en inversant l'élection du président et des délégués.

Cette modification est acceptée.

2. Election des scrutateurs

A toutes fins utiles, Erëmira Kukalaj et Christella Monnet-Favre sont désignées comme scrutatrices.

3. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 février 2018

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 février 2018 est accepté à l'unanimité des présents et des remerciements sont adressés à son auteur.

4. Rapports annuels du président et du comité

Rapport du président

Les membres ont pu prendre connaissance du rapport annuel du président qui leur a été transmis en tout début d'année.

Le président le complète en donnant quelques informations provenant de physioswiss. Notamment, qu'une augmentation du nombre d'étudiants est prévue à Loèche dès la rentrée 2020-2021. Des pistes pour augmenter le nombre de places de stage sont à l'étude tant au niveau de physioswiss que de la HES. Une rencontre est prévue avec la direction de cette dernière pour en discuter.

USPL

P. Germanier donne un retour sur les séances auxquelles il a pris part. Les rencontres ont été décevantes quant aux négociations tarifaires. Une nouvelle rencontre se fera cette année.

Une motion sera présentée. Suite à la démission du président et de la secrétaire générale, il espère une modification des statuts permettant à un politique de reprendre la présidence et de passer à un mandat de 4 ans au lieu de 3. L'assemblée soutient cette motion (3 abstentions). La prochaine séance aura lieu le 25 mai prochain.

Rapport de la formation

P. Bridy informe que la formation continue est désormais mise sur pied entièrement par le secrétariat de physiovalais-wallis, mettant ainsi fin à la collaboration avec la HES-SO.

Près de la moitié des cours ont dû être annulés l'année passée, faute d'un nombre d'inscription suffisant, expliqué en grande partie par un manque de rigueur administratif au niveau de la HES-SO. Cette nouvelle façon de fonctionner évitera ces problèmes et permettra également plus de souplesse et de liberté dans ce domaine à physiovalais-wallis.

Rapport des déléguées à physioswiss

S. Gattlen passe la parole à J.-P. Fache, délégué à physioswiss.

Il informe que la dernière Assemblée des délégués s'est tenue le 5 mai 2018. Le bilan de l'association est sain, l'exercice a même bouclé sur un bénéfice plus élevé que prévu.

J.-P. Fache présente ensuite son compte-rendu de l'AG des délégués et celui de la réunion Swiss APP.

5. Présentation des nouveaux membres

Durant l'année 2018, 34 nouveaux membres ont rejoint l'Association, dont 12 actifs et 15 membres juniors. S. Gattlen nomme ces nouveaux adhérents et les invite à se lever.

34 adhésions dont 12 membres actifs

- | | |
|-------------------------|-------------------------|
| ✓ Rahel Caliesch | ✓ Janina Poffet |
| ✓ Chloé Caspar | ✓ Gaëlle Ramis |
| ✓ Emmanuelle Geisen | ✓ Valentin Reuse |
| ✓ Cornelia Hirschburger | ✓ Aude Métrailler |
| ✓ Mélissa Lagger | ✓ Alessia Laura Vuissoz |
| ✓ Alexandre Muller | ✓ Valérie Werlen |

34 adhésions dont 1 membre passif

- ✓ Katia Giacomino

34 adhésions dont 15 membres juniors

- ✓ Laurine Bally
- ✓ Amélie Bertschy
- ✓ Tamara Bosson
- ✓ Quentin Brossard
- ✓ Rebecca Currat
- ✓ Lara Eicher
- ✓ Lara Erb
- ✓ Mégane Fournier
- ✓ Loris Francey
- ✓ Sébastien Güdel
- ✓ Martina Lomatter
- ✓ Amandine Schaffhauser
- ✓ Anja Schmid
- ✓ Léa Staub
- ✓ Alana Madeleine Zuchuat

34 adhésions dont 6 personnes morales

- ✓ Human-Care Häberli GmbH
- ✓ Physio Dala GmbH
- ✓ Physio Loretan-Revaz Sàrl
- ✓ PhysioNeuro Sàrl
- ✓ PhysioSaillon Sàrl
- ✓ Promotion santé Valais

Il souhaite la bienvenue au sein de l'association à tous ces nouveaux membres. Leur adhésion est avalisée en bloc par acclamation.

6. Comptes annuels 2018

Présentation

S. Gattlen présente les comptes 2018 en commentant les chiffres projetés à l'écran. L'exercice boucle avec un solde positif de Fr. 22'281.35. Au 31 décembre 2018 le total des actifs s'élève à Fr. 156'165.15 dont Fr. 155'065.80 en liquidités sur le compte de la BCVs.

Rapport des vérificateurs

Etienne Dayer et Reynald Grange ont procédé à la vérification des comptes 2018 de physiovalais-wallis en date du 13 février 2019. R. Grange donne lecture du rapport de révision qui conclut à la bonne tenue des comptes.

Vote et décharge

C'est à l'unanimité que les comptes 2018 sont approuvés et que décharge est donnée à l'organe responsable.

7. Budget 2019

Présentation

S. Gattlen présente et commente le budget, projeté à l'écran, proposé par le comité pour 2019, qui prévoit un résultat positif de Fr. 11'500.—.

Vote

L'assemblée adopte, à l'unanimité, le budget 2019 tel que proposé.

8. Elections statutaires

du Comité

Comme déjà annoncé, P. Germanier a démissionné de ses fonctions au sein du comité. Il est largement remercié et applaudi pour son travail et son engagement au sein de physiovalais-wallis et de la physiothérapie en général.

2 candidatures sont proposées pour intégrer le comité : Erëmira Kukalaj et Fredrik Gudmundson. Aucune autre proposition n'est formulée. Erëmira Kukalaj et Fredrik Gudmundson sont élus au comité de physiovalais-wallis par acclamation.

Le comité 2019-2022 est désormais composé de Pascal Bridy, Sébastien Gattlen, Fredrik Gudmundson, Erëmira Kukalaj et Daniel Ressnig.

du président

Sébastien Gattlen est, à l'unanimité, reconduit dans sa fonction.

des délégués

Démission

- Brandon N'djoli

Election

- Mathieu Pulver

Soit une délégation 2019 à physioswiss composée de Jean-Pierre Fache, Denise Foinant-Rytz et Mathieu Pulver. Sébastien Gattlen, président, étant d'office délégué à physioswiss.

Des remerciements sont adressés à Brandon N'djoli pour son engagement vis-à-vis de physiovalais-wallis.

de la commission déontologique

La commission de déontologie doit également être renommée pour 3 ans.

Cependant, comme évoqué l'année dernière, une réflexion entre les présidents des associations romandes a lieu quant à la création d'une commission de déontologie romande. Un groupe de travail va être créé pour analyser la situation actuelle et établir un rapport d'ici la fin de l'année.

Les assemblées générales des différents cantons concernés devront se prononcer sur cet éventuel changement de pratiques en 2020.

D'entente avec les membres actuels de la commission de déontologie, S. Gattlen propose donc de les réélire « pour 3 ans », tout en sachant que cette commission pourrait être dissoute l'an prochain et ses membres ainsi libérés.

Aucune autre candidature n'est proposée par l'assemblée et celle-ci réélit, à l'unanimité, les membres actuels, soit : Nicolas Mathieu, Anne-Gaby Mittaz Hager, Jean-Pierre Fache, Christine Bellwald Cortat et Jacques Troillet

des vérificateurs des comptes

Etienne Dayer et Reynald Grange sont réélus à l'unanimité.

9. Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'est parvenue au président.

S. Gattlen fait part de la proposition du comité de nommer P. Germanier président d'honneur de physiovalais-wallis. Cette proposition est saluée et acceptée, à l'unanimité, par acclamation.

10. Divers

Journée valaisanne de la physiothérapie

S. Gattlen communique que le comité, vu le succès de l'édition 2018, a déjà réfléchi à la mise sur pied de l'édition 2019. Elle se déroulera le jeudi 26 septembre sur le thème « le sportif amateur ».

Parole à l'assemblée.

- Une intervenante soulève la question des séances de physiothérapie à domicile. Elle suggère la création d'un groupe de physiothérapeutes fournissant cette prestation. S. Gattlen propose simplement à chacun de revoir son profil sur le site, afin d'apparaître sous la rubrique « à domicile ».

- Le problème de la non-prise en charge par les caisses maladie des séances dépassant les 36/année est également soulevé. La seule solution qui paraît possible est l'anticipation par le médecin.
- P. Bridy intervient au sujet du rythme des élections statutaires au sein de physioswiss. Il serait judicieux de les calquer sur les élections fédérales. Ce point demanderait une modification des statuts.
- S. Gattlen communique enfin la date de l'Assemblée générale, soit le lundi 17 février.

11. Clôture de l'Assemblée générale ordinaire

La parole n'étant plus demandée, S. Gattlen clôt l'Assemblée générale 2019 de physiovalais-wallis et cède la parole à Philippe Rochetin, Président de Physiogenève, qui présente le WCPT – World Confederation for Physical Therapy – Congress 2019 – Geneva.

La secrétaire au procès-verbal


Francine Clavien

Sion, le 19 février 2019/fc